

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2015

---

PROTECTION DE L'ENFANT - (N° 2652)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AS72

présenté par  
Mme Le Houerou, rapporteure

-----

### ARTICLE 11

À la première phrase de l'alinéa 3, après le mot: "opportunité", insérer les mots: "de mettre en œuvre".

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.